



Association des Parents du LMV

PV de la réunion de l'Association des Parents du LMV

Date : 16 avril 2024 (en distanciel)

Prochaine réunion : plus de réunion prévue

10 participants

1. Retour CP 18 mars 2024

- Présentation des différents points qui ont été abordés. Le PV sera disponible sur le site de l'AP dès qu'il sera finalisé. La plus grande partie de ce CP a été consacrée à la revue du ROI du CP.
- Les points non adressés lors du CP de mars seront remis à l'ordre du jour du CP de mai.
- Points à également adresser au prochain CP :
 - o Horaires d'examen à obtenir si pas encore reçus (une demande sera également faite directement à la Direction).
 - o Un nouveau canevas de PV sera proposé.

2. Retour du Bureau du 25 mars 2024

- Présentation des différents points qui ont été abordés. Pas de remarques particulières ni de questions des parents présents.

3. Comité des Fêtes

- Le blind test du 25 avril sera probablement annulé faute de participants (7 inscrits jusqu'à présent).
- Un rappel pour la vente de plantes du 15 mai sera envoyé.

4. Cellule PEBS

- Une réunion devrait avoir lieu le 23 avril prochain mais l'invitation n'a pas encore été envoyée donc à confirmer si cette réunion est conservée ou pas.
- Une relance de support sera faite début d'année scolaire prochaine.
- La Direction a clairement mentionné son intérêt de conserver cette cellule très utile pour les élèves concernés, les parents et les professeurs.

5. Thème potentiel pour une prochaine conférence

- Actuellement, les idées sont :
 - o Les réseaux sociaux
 - o L'alcool
 - o L'accompagnement, au sein des écoles et des familles, des adolescents en souffrance psychique

Ces différentes propositions seront revues début d'année scolaire prochaine et également partagées avec l'UFAPEC.

6. Questions des parents

- Aucune question.

7. Divers

- Essayer de motiver les parents et plus particulièrement les parents actifs dans l'AP à assister aux conférences organisées par l'UFAPEC et partager l'information en AP par la suite.
- Analyser la possibilité pour des parents actifs dans l'AP d'assister à des conférences/formations financées par l'AP (par exemple dans le cadre de la cellule PEBS).
- La transition entre les parents quittant l'AP et les personnes reprenant certains rôles « ad interim », jusqu'à la prochaine assemblée générale, a été expliquée.